



Fête des mares

Venez vous marrer avec nous la première semaine de juin !

Organiser un événement annuel dédié aux mares est l'occasion de mieux les faire connaître et de sensibiliser le grand public à l'intérêt de les préserver.

Ainsi, tous les ans durant la première semaine de juin, la Fête des mares propose de nombreux événements sur l'ensemble du territoire national : des sorties nature, des expositions, des conférences, des chantiers, des journées techniques, des inventaires, etc.



Un événement coordonné par la **Société nationale de protection de la nature (SNPN)** avec l'appui du **Pôle-relais « mares, zones humides intérieures et vallées alluviales »** (porté par l'AFEPTB)



©SNPN

Vous souhaitez en savoir plus sur cet événement ? Vous souhaitez organiser une manifestation ?

Nous vous proposons de participer à la Fête des mares et ainsi rejoindre le réseau des acteurs locaux impliqués dans cette dynamique en organisant une manifestation sur la thématique des mares du 30 mai au 5 juin 2016.

Labelliser votre manifestation « Fête des mares » vous permettra de bénéficier des outils de communication mis à disposition par la coordination nationale (affiches, flyers, etc.). Votre événement sera ainsi inscrit dans la programmation officielle.

Labellisez votre événement sur <http://www.zones-humides.eaufrance.fr/fete-des-mares>.

Contactez dès à présent la [Fédération Régionale Auvergne pour la Nature et l'Environnement](#) !

Nous répondrons à toutes vos interrogations et nous vous transmettrons de la documentation sur l'organisation de la Fête.

Vous trouverez aussi des informations complémentaires sur le portail de la Fête : <http://www.snpn.com/spip.php?rubrique234>.



CONTACTEZ-NOUS

Fédération Régionale Auvergne pour la Nature et l'Environnement - FRANE

Florence Arnould – 04 73 61 47 49 –
florencearnould.frane@orange.fr

